

Envie de participer à des actions Zéro Déchet ?

À vos agendas :

Samedi 9 septembre - 9h à 12h

Stand Zéro Déchet lors du marché des associations de « Place en Scène »

Samedi 21 septembre - 9h à 12h

Roue de la prévention lors du salon de la santé et de la mobilité

Samedi 12 octobre - 8h à 13h

Marché : stand Zéro Déchet avec roue de la prévention et présentation du nouvel aspirateur de rue électrique

Mardi 19 novembre - 18h

Formation au compostage

Samedi 23 novembre - 9h à 12h

Journée de l'arbre : distribution d'arbres et stand sur le compostage et la gestion des déchets organiques



Cookies au pain sec

Le pain reste l'aliment le plus facilement oublié ou gaspillé au quotidien. Différents trucs et astuces sont bien connus pour éviter de jeter du pain : pain perdu, croûtons, chapelure, pain de viande, etc. Avez-vous déjà essayé les cookies au pain rassis ? C'est le bon moment d'essayer pour la collation des enfants.



INGRÉDIENTS

- 180g de pain rassis
- 90g de pépites de chocolat
- 45g de sucre roux
- 45g de sucre en poudre
- 1 œuf
- 50g de beurre doux ou demi sel
- 1 cuillère à café de levure chimique

PRÉPARATION

- 1 Placez le pain rassis coupé en dés dans le mixeur. Mixez jusqu'à obtenir une poudre très fine.
- 2 Rajoutez tous les ingrédients, puis mélangez pendant environ 30 secondes.
- 3 Formez des petites boules en serrant bien la pâte entre vos mains et aplatissez-les sur la plaque de cuisson.
- 4 Faire cuire environ 15 minutes à 160°C.

RECYCLE : l'application gratuite pour tout savoir sur vos jours de collectes

- ✓ JOURS DE COLLECTE
- ✓ INFOS SUR LE TRI
- ✓ POINTS DE COLLECTE



Compostage de quartier sur le site du jardin partagé !

Vous êtes à la recherche d'une solution pour vos déchets organiques ? Vous habitez en appartement, vous n'avez pas de jardin ou tout simplement pas la possibilité de réaliser un compost chez vous ?

La création d'un compost de quartier pourrait vous intéresser ! Ce compost sera installé sur le site du jardin partagé (avenue Lamarche). Il nous faut pour cela réunir un groupe de personnes motivées qui pourraient participer à la bonne gestion du compost. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Pour plus de renseignements ? Une séance d'information sera bientôt organisée. Intéressé(e) ? Scannez le QR-code ! Attention les inscriptions sont obligatoires.



Le mot d'Eric CHARLET, Echevin de l'Environnement :

« À la lecture de l'édito de ce journal, vous verrez, qu'en somme, s'impliquer dans le Zéro Déchet est une démarche positive qui bénéficie à la fois à l'environnement, à notre portefeuille et à notre bien-être. Alors, pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui ? »

www.tibi.be
0800 94 234



ZÉRO DÉCHET

INFOMAG' ZD #4

L'INFOMAG' DE VOTRE COMMUNE ET DE VOTRE INTERCOMMUNALE TIBI

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Le Zéro Déchet au quotidien

Pourquoi m'impliquer dans le Zéro Déchet ?

1. **Pour réduire notre impact environnemental** : Le Zéro Déchet est une démarche qui vise à réduire l'impact sur l'environnement en diminuant la quantité de déchets produite au quotidien. En adoptant cette approche, chaque citoyen contribue à la préservation des ressources naturelles de la planète. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas, et c'est là l'objectif ultime du Zéro Déchet.

2. **Pour changer nos habitudes de consommation** : Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de changer nos habitudes de consommation. Cela implique de consommer de manière responsable, en n'achetant que ce dont nous avons réellement besoin, et en privilégiant les produits de seconde main, réutilisables ou recyclables. En adoptant la règle des 3R (refuser, réduire, réutiliser), nous pouvons protéger l'environnement, économiser de l'argent et réduire l'utilisation de ressources.

3. **Pour encourager l'innovation** : Le Zéro Déchet encourage également l'innovation en incitant les entreprises à développer des produits et des solutions durables. En favorisant des produits de meilleure qualité pour la santé, nous contribuons à la création d'un monde plus respectueux de l'environnement et plus durable pour les générations futures.

4. **Un geste à la portée de tous** : Chacun d'entre nous peut déjà contribuer au Zéro Déchet en adoptant des gestes simples au quotidien, comme acheter des vêtements en seconde main, refuser les tickets de caisse, ou encore participer à des brocantes. Le Zéro Déchet ne concerne pas seulement les citoyens, mais aussi les commerces et le secteur de l'Horeca.

Ensemble, nous pouvons faire la différence et créer un monde plus propre et plus durable.

Le Collège Communal



VENEZ SURFER SUR LES PAGES « ZÉRO DÉCHET » DE VOTRE COMMUNE

La lutte contre le gaspillage et la promotion du Zéro Déchet continuent d'évoluer en 2024 avec l'introduction de nouvelles initiatives. La page internet dédiée au Zéro Déchet de la commune de Chapelle-Lez-Herlaimont s'est enrichie pour mettre en lumière ces actions innovantes dès votre arrivée sur le site.

Celle-ci se prépare également à accueillir de nouvelles informations et ressources pour encourager chacun à réduire son impact environnemental.

Au programme, un éventail d'actions concrètes est présenté, allant de conseils pratiques à des liens utiles vers des ressources pertinentes.

Restez connectés pour découvrir les dernières actualités et ressources sur le Zéro Déchet.

Ensemble, faisons de petits gestes qui auront un impact sur notre environnement !



Poursuite du travail de l'éco-team

Après un franc succès rencontré ces dernières années, l'éco-team est bien décidée à continuer sur sa lancée. Elle sera cette année renforcée par un animateur du service prévention des déchets de Tibi afin de redynamiser l'équipe.

La composition de l'éco-team serait revue, en prenant en compte les

départs et les absences de certains membres. Pour ce faire, un appel à candidatures serait lancé, soutenu par la Direction.

Les thèmes des quatre séances s'axeraient sur les produits écologiques et le gaspillage alimentaire. De quoi s'engager encore plus dans une démarche Zéro Déchet !

E.R. : Tibi - Rue du Déversoir 1 - 6010 Couillet. Imprimé sur un papier 100% recyclé.

ÉDITO



www.tibi.be
0800 94 234

LE SAC VERT POUR UN MEILLEUR TRI À LA SOURCE

Depuis le 1er janvier 2023, la collecte sélective des déchets organiques est organisée dans les 14 communes de la zone Tibi.

Deux possibilités coexistent: le conteneur vert (pour les 9 communes conteneurisées) et le sac vert (pour les communes en sacs, à savoir Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Châtelet, Fleurus et Fontaine-l'Évêque).

À Chapelle-lez-Herlaimont, le nouveau sac vert est exclusivement destiné à vos déchets organiques. Ces déchets biodégradables (déchets de cuisine, petits déchets de jardin, litière végétale, serviettes en papier, etc.) représentent près de 50% du contenu de votre sac blanc.

Les trier permet donc de diminuer la production de déchets résiduels et d'économiser ainsi des sacs blancs.

i Le sac vert est collecté toutes les semaines, le même jour que votre sac blanc.

Les sacs verts Tibi sont biodégradables. Ils peuvent donc se dégrader si vous y placez des déchets trop chauds ou trop humides :

- Laissez refroidir et égouttez vos déchets organiques avant de les jeter dans le sac vert;
- Limitez la durée du remplissage du sac vert à maximum 2 semaines ;
- Laissez circuler l'air autour du sac, évitez un contact direct avec le sol;
- Emballez vos déchets organiques dans un sac en papier. Le papier absorbe le surplus d'humidité;
- Entre deux collectes, utilisez un contenant intermédiaire (ex.: un seau avec un couvercle). Ne transférez les déchets dans le sac vert que la veille de la collecte.



ENCORE UN DOUTE ?

LES TUTOS DE MARGAUX SONT DISPONIBLES SUR YOUTUBE !



RIEN NE SE MÉLANGE

Au sein de Tibi, on utilise des camions bi-compartmentés : les sacs blancs ou déchets résiduels des conteneurs gris sont placés dans le compartiment de droite, les sacs verts ou les déchets organiques des conteneurs verts, mis dans le celui de gauche. Ces deux fractions suivent ensuite des filières spécifiques de traitement.



QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS ORGANIQUES ?

Triés séparément dans votre sac vert (à part des déchets résiduels), les déchets organiques sont acheminés à Tenneville vers une plateforme de compostage afin d'être valorisés en compost pour l'agriculture, tout en produisant une source d'énergie renouvelable: le biogaz !



UNE AUTRE ALTERNATIVE POUR GÉRER VOS DÉCHETS ORGANIQUES : LE COMPOST

Un bac à compost fabriqué à partir de palettes en bois récupérées se fondera parfaitement dans votre jardin. Vous pouvez le traiter avec de l'huile de lin ou du bio-carbone végétal qui protège et imperméabilise le bois. L'avantage d'un bon compost est double. D'une part, il permet d'alléger vos sacs verts; d'autre part, une fois compostés, vos déchets organiques constituent un terreau 100% naturel, riche en nutriments fertilisants. Pour remplacer les insecticides et pesticides, privilégiez les produits naturels faits maison.



RETROUVEZ LA RECETTE POUR FAIRE UN BON COMPOST DANS LA BROCHURE « MON POTE, LE COMPOST ! »



ET MES DÉCHETS RÉSIDUELS ?

Vos déchets résiduels (sacs blancs), sont traités à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE), installée à Pont-de-Loup. Cela représente environ 40% du total des déchets collectés par Tibi au sein de ses 14 communes associées. Le principe ? Il s'agit de la combustion contrôlée des déchets afin de générer de l'énergie sous forme d'électricité et/ou de chaleur. Ce sont plus de 13.000 ménages qui sont ainsi approvisionnés en électricité produite par l'UVE.

VACANCES ZÉRO DÉCHET !

LE ZÉRO DÉCHET PART EN VACANCES !

Protégez votre peau sans abîmer l'environnement. Les crèmes solaires traditionnelles contiennent des perturbateurs hormonaux et les composants dérivés du pétrole polluent les océans. Privilégiez une crème solaire bio qui présentera moins - voire pas du tout - de substances toxiques. Pas plus chère, mais aussi efficace que les crèmes solaires classiques.



Recette soleil - FABRIQUEZ VOTRE CRÈME SOLAIRE NATURELLE

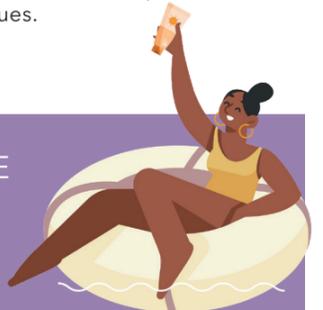
Pour 100ml de crème solaire indice 30

INGREDIENTS :

- 40g de beurre de karité
- 30g d'huile d'olive
- 30g d'huile de coco
- 30g d'oxyde de zinc (sans nanoparticules)
- 5g de cire d'abeille ou de cire végétale
- 10 gouttes de vitamine E

PRÉPARATION :

1. Faites fondre le beurre de karité, les huiles de coco et d'olive ainsi que la cire dans un bain-marie. Attention à ne pas porter le mélange à ébullition.
2. Une fois le mélange homogène, retirez du feu et ajoutez l'oxyde de zinc.
3. Fouettez la préparation. Le mélange doit devenir crémeux.
4. Ajoutez la vitamine E. Versez le mélange dans un flacon, c'est prêt !



LES ACCESSOIRES POUR DES VACANCES RÉUSSIES !



Trousse de toilette « maison »

Faciles à trouver sur internet et simples à faire chez vous, les recettes de produits d'hygiène maison : dentifrice, shampoing solide, crème de jour, déodorant. Durables et sans substance chimique nocive. Optez en plus pour une brosse à dents en bambou et un rasoir robot.



POUR BOUQUINER EN VACANCES

Achetez des livres d'occasion, empruntez quelques ouvrages dans une bibliothèque ou encore utilisez une liseuse (pas de papier, légère et des milliers de livres à votre disposition).



LE PIQUE-NIQUE ZD ? LE PLANIFIER !

- Choisissez un lieu équipé (ilots de tri des déchets, compost, fontaine à eau, toilettes).
- À table, une lunchbox par convive ou des saladiers, mais après une bonne évaluation des quantités en fonction du nombre de participants !
- Des recettes savoureuses à base des restes. Pas de gaspillage : videz votre frigo !
- On ne jette rien: gourdes, couverts, verres ou gobelets... uniquement du durable réutilisable.
- Thermos pour le café et le thé.
- Serviettes en tissu (astuce: découpez-les dans vos vieux draps).

